

Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



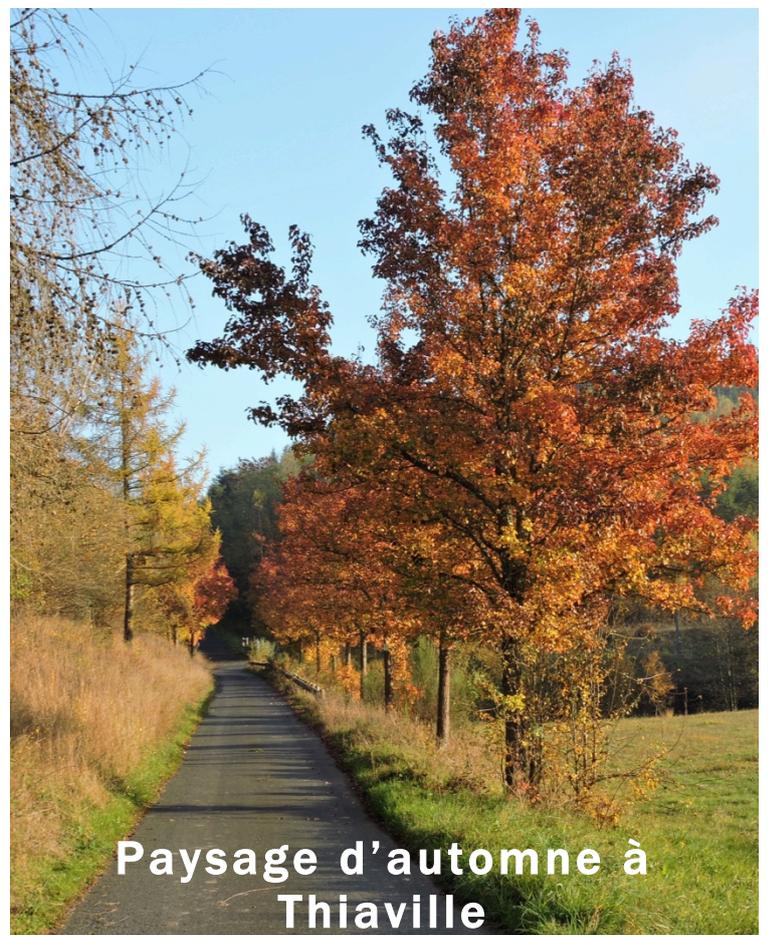
F.R. Thiaville en page 10



Le spectacle de Monde et Nature en page 6



Pompiers en page 13



Paysage d'automne à Thiaville

Sommaire

Sommaire	2
Echo du conseil du 23 Octobre 2015	2
Des nouvelles de l'école	6
Manifestations passées	8
Manifestations futures	9
Infos Associations	9
Dates à retenir et infos diverses	12
Etat civil	15
Recette de saison	15
On entreprend à Thiaville !	15
Infos pratiques	16

Echo du conseil du 23 Octobre 2015

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil a décidé de ne pas utiliser son droit de préemption concernant le bien situé 16bis rue du Moulin, cadastré ZA 63 lieudit Derrière le mur d'une superficie de 34a et 69ca.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de Meurthe et Moselle :

Le 8 octobre 2015 le Préfet de Meurthe et Moselle dans le cadre de la Nouvelle Organisation Territoriale de République (NOTRé) a transmis à notre commune le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) il propose des regroupements d'intercommunalités ou Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI).

Les communes, d'une part, et les communautés de communes, d'autre part, ont deux mois à réception du projet pour se prononcer sur le schéma proposé par le Préfet.

Concernant notre communauté de communes il est proposé de regrouper les communautés de communes actuelles :

- Du Piémont Vosgien (Badonviller),
- De la Vallée de la Plaine (Raon l'Etape),
- Des Vallées du Cristal (Baccarat)

En une seule communauté de communes comprenant 44 communes pour une population globale de 25.462 habitants. Compte tenu :

- Que le matin même de la réunion le Préfet des Vosges publiait le schéma départemental de son département où la CC de la Vallée de la Plaine était rattachée à la future communauté d'agglomération de SAINT DIE,

- Que les membres de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal ne souhaitent pas abandonner des compétences attribuées à la CCVC,
- Que des réunions entre ces différentes communautés de communes sont prévues au cours du mois de novembre 2015,
- Que nous avons jusqu'au 8 décembre pour émettre un avis concernant le projet présenté par le Préfet de Meurthe et Moselle.

A l'unanimité le Conseil a décidé d'attendre pour délibérer sur ce point.

Dotation de solidarité :

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle pour l'attribution de la subvention maximale, limitée à 4.500 € + 3.300 € de subvention exceptionnelle, au titre de la dotation de solidarité pour les dépenses d'investissements engagées au cours de l'année 2015.

Programme de coupe 2016 :

Le Conseil à l'unanimité approuve le programme de coupe 2016 proposé par l'ONF.

L'ensemble des parcelles sera affecté à la vente de bois façonné et en session ;

Dans les parcelles 1, 2, 3, 8, 10, et 26.

Parcelle	Surface	Nature technique	Volume
1_J	7,32	Amélioration	219,60 m3
2_J	8,23	Amélioration	246,90 m3
3_J	2,59	Amélioration	77,70 m3
8_A	0,69	Amélioration	40,02 m3
8_I2	5,32	Irrégulier	345,80 m3
10_IL	6,94	Irrégulier	208,20 m3
26-IL	1,76	Irrégulier	45,76 m3

Convention de vente et d'exploitation groupée de bois :

A l'unanimité le Maire est autorisé à signer la convention de vente et d'exploitation groupées de bois à passer entre la commune et l'Office National des Forêts, sachant que les coupes mises à disposition de l'ONF se situent sur les parcelles : 7, 9, 24, 25 et 28 représentant environ 150 m3 de feuillus et 450 m3 de résineux.

La destination des bois est : 370 m3 en bois d'œuvre et 230 m3 en bois d'industrie.

Office Municipal des Sports :

Par décision du 30 avril 2015, les membres de l'Office Municipal des Sports avaient décidé de dissoudre l'Association. Les statuts de l'OMS prévoyant qu'en cas de dissolution l'actif disponible soit attribué à la collectivité, l'OMS a fait un virement de 2.651,08 € à la commune. A l'unanimité le Conseil décide d'affecter le montant revenant statutairement à la commune à la réparation et à l'amélioration du vestiaire foot.

Rétrocession des délaissés de l'Etat – Pommiers le long de la RN59 :

Par courrier en date du 7 septembre 2015 la Direction Interdépartementale des Routes informe la commune de la possibilité d'acquérir les terrains ainsi que les pommiers se trouvant le long de la voie rapide. A l'unanimité, le Conseil décide de Procéder à l'acquisition de ces parcelles et d'autoriser le Maire à signer tous documents liés à cette acquisition.

Tarifs communaux en 2016

Cimetière :

- Concession trentenaire : 76 €
- Concession perpétuelle : 370€
- Concession cinéraire (30 ans) : 76 €
- Concession cinéraire (50 ans) : 152 €
- Columbarium (30 ans) : 610 €
- Columbarium (50 ans) : 1.220 €

Précise que ces recettes seront à répartir pour 1/3 au CCAS et pour 2/3 à la commune.

Bois de chauffage, traversée de route, extraits cadastraux :

10 € HT (11 € TTC) le stère de bois de chauffage d'un diamètre supérieur à 10 cm.

Traversée de route : 202 €. Extraits cadastraux : gratuits pour les propriétaires

Salles communales:

A l'unanimité, le Conseil se prononce sur différentes règles de location des salles :

- Conservation des trois types de tarification (Association de Thiaville ou Lachapelle, Habitant de Thiaville ou Lachapelle, Habitant extérieur à Thiaville ou Lachapelle).
- Institution d'une période non dérogatoire de chauffe entre le 1er novembre et le 31 mars,
- Limitation de la « demi-journée » de location à une amplitude d'utilisation de 4 heures.

Salle des sports

Pour une activité sportive le week-end : Hiver 122€, Eté : 90€. Pour une activité sportive en demi-journée : 20 €

Salle Saint Joseph

Gratuite pour les associations de Thiaville ou Lachapelle. 8 € la séance et(ou) 50 € par trimestre pour les associations extérieures.

SALLE BIETRY (Délibération du C.M. du 23/10/2015)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs : Prix total
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	½ j.	45 €(sans chauffage) 58€ (avec chauffage)

		1 j.	67 € (sans chauffage) 88 € (avec chauffage)
		2 j.	111 € (sans chauffage) 151 € (avec chauffage)
Habitants extérieurs à Thiaville - Lachapelle	Selon disponibilité. Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning)	½ j	78 € (sans chauffage) 91 € (avec chauffage)
		1j.	167 € (sans chauffage) 189 € (avec chauffage)
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune		

FOYER RURAL / SALLE POIREL (Délibération du C.M. du 23/10/2015)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs : Prix total
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	4 heures	61 € (sans chauffage) 81 € (avec chauffage)
		1 j.	106 € (sans chauffage) 147 € (avec chauffage)
		2 j.	190 € (sans chauffage) 260 € (avec chauffage)
Habitants extérieurs à Thiaville – Lachapelle Associations extérieures	Selon disponibilité. Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning) Uniquement pour réunions familiales ou associatives excluant toutes activités ou rencontres à caractère lucratif	½ j.	106 € (sans chauffage) 143 € (avec chauffage)
		1j.	210 € (sans chauffage) 247 € (avec chauffage)
		2j.	301 € (sans chauffage) 372 € (avec chauffage)
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune		

Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 20 novembre 2015 à 20h30.

Il est bon de préciser que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie et que les séances sont publiques.

La journée du rouge

Retour en images du Vendredi 2 octobre



Tout le monde en rouge! Et plein de bricolages en rouge pour décorer l'école.

Le spectacle de Monde et Nature « Fais attention, Pépino ! »

Le jeudi 8 octobre, une dame est venue à l'école nous présenter un beau spectacle sur la sécurité dans la rue et à la maison.

La sécurité routière :

Avec Paul (feu vert), Lilou (feu rouge), Noé (Pépino) et Nolan (Mr Sécurité), nous avons bien vu les règles de sécurité pour marcher dans la rue.



Les dangers domestiques :

Les différents dangers de la maison étaient représentés par des panneaux en forme de triangle (dans la rue, les panneaux de cette forme annoncent un danger).

- Les produits pour nettoyer la maison peuvent être du poison pour nous. Il ne faut pas y toucher et surtout pas les avaler.
- Ne jamais mettre un couteau à la bouche. On peut se couper.
- Les allumettes et les bougies sont très dangereuses. Si on y touche, on peut se brûler ou brûler la maison.

- Ne pas toucher une casserole sur la cuisinière, on peut se brûler, s'ébouillanter.



L'hygiène :

Pépino partait en voyage et il fallait lui préparer sa trousse de toilettes. De quoi avait-il besoin? :

- une brosse à dent
- du dentifrice
- un gant de toilette
- du savon
- du shampoing
- une serviette
- un peigne



Ce spectacle était drôle et intéressant. Ça nous a beaucoup plu car on a aussi chanté et dansé..

Semaine du goût (du 12 au 16 octobre)

Dégustation de fruits d'automne (lundi et mardi)



Nous avons travaillé sur l'origine de ces fruits (sur quel arbre chacun pousse) et sur ce qu'on peut faire avec.

Préparation d'une salade de fruits pour le goûter (mercredi)



Confection de 5 gâteaux aux fruits (cuisine le jeudi et dégustation le vendredi avec les 2 autres classes)



Banane



Noix



Poire



Pomme



Orange

14 jokers pour rendre le Monde meilleur

A la suite de l'étude du livre de Susie MORGENSTERN, "Joker" les élèves de CM1 et CM2 ont créé des jokers pour essayer de rendre le Monde meilleur.

Voici le résultat de leur réflexion :

Un joker pour qu'il n'y ait plus d'attentats. (Cassandra). Un joker pour qu'il n'y ait plus de guerre. (Chloé). Un joker pour qu'il n'y ait plus de maladies. (Matt).

Un joker pour manger à sa faim. (Ethan). Un joker pour ne plus avoir de tabac. (Merlin). Un joker pour ne plus avoir de migrants dans le monde. (Clément).

Un joker pour avoir moins de pollution. (Enzo). Un joker pour que tous les enfants aillent à l'école. (Nathan). Un joker pour ne plus être pauvre. (Lucas). Un joker pour ne plus avoir d'inondation. (Mila).

Un joker pour arrêter de fumer. (Maëva). Un joker pour faire disparaître la méchanceté sur les animaux. (Valentine). Un joker pour qu'il n'y ait plus de tremblement de terre. (Sulyvan). Un joker pour ne pas couper trop d'arbres. (Owen)



Manifestations passées

L'opération brioches de l'amitié

Cette année encore, les Thiavillois ont répondu « présent » à la vente de brioches. En effet ce n'est pas moins de 136 brioches qui ont été achetées le samedi 10 octobre. Un grand

merci à tous pour le bon accueil que vous avez réservé aux vendeurs et aux bénévoles qui ont sillonné les rues de Thiaville. Une mention spéciale pour remercier deux des conseillères municipales junior qui se sont jointes aux adultes et qui ont mis beaucoup d'enthousiasme et de conviction pour convaincre les habitants de leur prendre des brioches.

Merci à tous de la part de l'ADAPEI54 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)



Manifestations futures

Foyer Rural

Soirée Beaujolais au Foyer Rural (salle Poirel) le 21 novembre 2015.

Section football : Prochaines rencontres à Thiaville

- Dimanche 08 novembre 2015 - 14H30 : Thiaville F.R. / Laneuv. Marainv. As 2
- Dimanche 29 novembre 2015 - 14H30 : Thiaville F.R. / Einville Af
- Dimanche 28 février 2016 - 15H00 : Thiaville F.R. / Blainville Damelevières AS 3

ASVPP

Assemblée Générale de l'ASVPP le 21 novembre 2015 à 15h salle Bietry

Marché de Noël

Cette année le marché de Noël organisé par l'école aura lieu le **vendredi 4 décembre** à partir de 18h. Il se fera **sous chapiteaux sur la place de la mairie** et tous ceux qui le désirent sont invités à venir vendre leurs réalisations au côté des enseignantes. En particulier les associations qui seront particulièrement les bienvenues : il suffit de s'inscrire pour réserver une table qui est gratuite, mais en échange la personne ou l'association qui s'inscrit s'engage à faire un don pour la coopérative de l'école. Par ailleurs une restauration sera possible dans la salle du foyer rural (salle Poirel). Réserver votre emplacement avant le 21 novembre à l'école (03 83 71 42 73) ou à la mairie (03 83 71 41 73)

Infos Associations

Compte Rendu de l'AG du Foyer Rural

Le Foyer Rural a, depuis 57 ans, gardé une place importante dans la vie thiavilloise mais cette année 2015 a été particulièrement riche en activités et cela continue !!

Maintien des activités habituelles et régulières :

- Tennis de table avec un emploi civique et de nombreux adhérents,
- Badminton regroupant de plus en plus de monde (jusqu'à 16 personnes certains soirs, il faudra bientôt allonger la salle de sport !!)
- Futsal depuis l'an dernier

Des activités nombreuses pour le Foyer rural



Elus et bénévoles main dans la main pour une réussite collective.

Reprise d'activités :

- Le foot avec son nouveau président Pascal Flips

Nouvelles activités :

- L'atelier pour tous, tous les mercredis
- Les arts libres
- Le centre de loisirs

Et bien sûr les activités ponctuelles : le vide grenier et les soirées Beaujolais et Saint Patrick.

Le bureau a été reconduit à l'exception du trésorier adjoint, Pierre Hipolyte qui désirait se retirer et qui a été remplacé par Olivier Delong. Il se compose donc comme suit :

- Président : Rémy Vaché
- Vice président : Gilles Zinutti
- Secrétaire : Damienne Villaume
- Secrétaire adjoint : Lucie Zinutti
- Trésorier : Isabelle Lahaye
- Trésorier adjoint : Olivier Delong



La salle Bietry était trop petite pour accueillir les participants.

Tennis de table

Le tennis de table a été particulièrement très actif en ce début de saison : 22 clubs étaient présents pour le tournoi régional du dimanche 5 septembre 2015 ; Depuis le début de la saison les 3 équipes ont remportés tous leurs matchs de championnat. Prochain match à domicile les dimanches 15 novembre et 13 décembre 2015.



Gymnastique rythmique



Ça y est la gymnastique est lancée et dès la première semaine, 11 personnes ont déjà profité de cette nouvelle activité et elles sont enthousiastes. N'hésitez pas à les rejoindre.

Ça se passe dans la grande salle de sport et il y a deux séances d'une heure : une à 18h30 et une à 19h30. C'est le mardi et vous pouvez rester pour les deux séances si vous le désirez (quand on aime, on ne compte pas !!!)

Section football : Communiqué officiel :

Les 25 joueurs du FR Thiaville, sous la houlette de l'entraîneur Stéphane LURASCHI et du Président Pascal FLIPS, ont entamé leur saison 2015/2016 de très belle manière dans les diverses compétitions auxquelles ils prennent part.

Coupe de Lorraine

L'équipe locale a commencé sa saison de Coupe de Lorraine par une victoire sur tapis vert (3-0), suite au désistement du FC Turc. Elle s'est ensuite imposée face à Etival-Clairefontaine (3-1) au terme d'un match animé (par ses supporters) et acharné mais qui a tenu toutes ses promesses. Le tirage du 3^{ème} tour de la Coupe de Lorraine a mis sur la route du FR Thiaville

l'équipe de Saulcy sur Meurthe évoluant en D2, plus forte théoriquement sur le papier, et c'est ainsi que nos joueurs se sont logiquement inclinés 3 buts à 1 en offrant toutefois au public enthousiaste une très bonne prestation collective, pleine de promesses pour le reste de la saison.

Coupe de Meurthe et Moselle

Notre équipe a également débuté sur les chapeaux de roues sa saison de Coupe de Meurthe et Moselle contre l'ASPTT Nancy en s'imposant 4 buts à 0.

Le FR Thiaville jouera le 4^{ème} tour de la coupe le 15/11 contre Nancy Chardons à domicile, et nous comptons bien évidemment sur un nombreux public pour venir supporter les joueurs !

Championnat de 3^{ème} Division

Le FR Thiaville a débuté de fort belle façon le championnat de 3^{ème} division en battant Magnières 3 buts à 2. L'équipe s'est alors déplacée à Blainville sur l'Eau où elle a subi sa seule défaite de la saison (3 buts à 2) en championnat. Nous avons ensuite accueilli l'équipe de Cirey sur Vezouze et nous sommes imposés 1 but à 0 ; vint ensuite le déplacement à Lunéville où là encore l'équipe a remporté le match par 2 buts à 1.

A ce stade du championnat, le FR Thiaville occupait la 3^{ème} place du classement. Le match suivant était capital, car la section football du Foyer Rural rencontrait l'équipe de Badonviller. Le challenge était important, puisque se jouait la montée à la deuxième place du classement, fallait-il encore remporter la partie. L'équipe de Thiaville, galvanisée par l'enjeu s'est imposée sur le score de 2 à 0.

Equi'Plaine

L'Association raonnaise a organisé le 25 octobre 2015 sa randonnée équestre de fin de saison. Le tracé prévoyait un passage par Thiaville où était prévue la halte petit-déjeuner chez Véronique et Thierry Blaise, membres de l'Association.

C'est ainsi que nous avons pu voir évoluer dans les rues du village, attelages et cavaliers pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

L'objectif de la rando était de découvrir le « sentier du Tacot » qui suit l'ancien tracé de la voie ferrée sur laquelle évoluait le « tacot » (le train) d'abord pour le transport du bois, puis pour le ravitaillement des troupes sur le front pendant la première guerre mondiale. Il court aujourd'hui sur 7 kms environ, en suivant les courbes de niveau, le train ne pouvant en effet évoluer sur des dénivelés supérieurs à 0,7%.

Cet endroit situé sur le domaine de Bertrichamps a été réhabilité à l'initiative de Bernard Miclo et de quelques bénévoles passionnés par l'histoire de leur village. Il fait partie d'un tracé « rando nature », regroupant au départ du lieu-dit « la Solitude », la Chapelle Saint Jean, le puits, la Tourbière de la Basse Saint Jean, l'abri « pagode », le Chêne de la vierge et enfin le sentier du Tacot.



C'est une excellente idée de promenade familiale, accessible à tous, agréable car toute en sous-bois. Les participants en ont gardé un très bon souvenir, et nous espérons vous avoir donné envie de découvrir ce parcours à votre tour.

Nous vous rappelons que toutes les associations qui le désirent peuvent transmettre leurs informations au Thiavillois qui les publiera sans réserve.

Dates à retenir et infos diverses

Mercredi 11 novembre 2015

Les cérémonies organisées à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918 se dérouleront à THIAVILLE selon le programme suivant :

- 9h00 Rassemblement devant l'Eglise, Célébration en l'Eglise à la mémoire des victimes des guerres.
- 9h45 Mise en place de la Musique Municipale de RAON L'ETAPE, Dépôt des gerbes au monument aux morts et à la stèle Pierre Pierron.
- A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert au Foyer Rural / Salle Poiriel.

L'ensemble de la population est invité à l'hommage qui sera rendu, ce 11 novembre, aux victimes de tous les conflits.

Randonnée voitures du 5 décembre 2015

Le 5 décembre 2015 l'association « historique auto passion Nancy » organise une randonnée en voiture « 6^{ème} virée Dagobert – téléthon 2015 ». Les véhicules arriveront de Sainte Barbe et se dirigeront vers Bertrichamps, entre 10h30 et 12h00.

Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
1 ^{er} novembre	Toussaint	Glonville		Baccarat
2 novembre	Défunts		Saint Clément 10h30	Deneuvre 18h
8 novembre	31 ^{ème} dimanche ordinaire	Chenevières	Azerailles	Baccarat
15 novembre	32 ^{ème} dimanche ordinaire	Gélacourt	Vathiménil	Bertrichamps
22 novembre	Christ Roi de l'univers	Laronxe	Fontenoy	Baccarat
29 novembre	1 ^{er} dimanche de l'Avent Entrée en catéchuménat			Baccarat
6 décembre	2 ^{ème} dimanche de l'Avent	Chenevières	Vaxainville	Baccarat

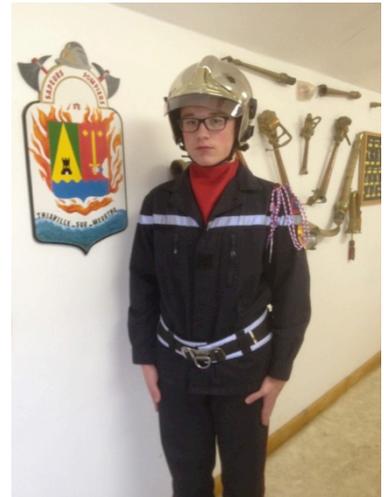
Rétrocession des pommiers

Le samedi 7 novembre élagage sous les pommiers (déjà indiqué dans le numéro précédent)

LES SAPEURS POMPIERS au sein de notre village

Mise à l'honneur

Une remise de fourragère pour Sacha Picard. La fourragère est attribuée aux sapeurs pompiers ayant terminé leur formation. Mais cette année, le colonel Beaudoux (directeur départemental des services d'incendie et de secours) a organisé une cérémonie pour la remise de fourragère. Elle a eu lieu à Lunéville pour l'attribuer officiellement aux jeunes des régions de Nancy et du Lunévillois. Ils étaient nombreux à l'obtenir cette année et c'est avec beaucoup de fierté que nous adressons toutes nos félicitations à Sacha. Avis aux amateurs...



Sainte Barbe et calendriers

Vous pourrez venir voir le défilé annuel de vos sapeurs pompiers locaux, lors de la fête de leur patronne Sainte Barbe, le 28 novembre à Lachapelle. Rendez-vous devant la maison pour tous à 18h.

Durant les prochaines semaines et jusqu'à la fin de l'année, vous allez recevoir la visite des pompiers pour la traditionnelle tournée des calendriers, si vous le souhaitez nous vous rappelons que vous pouvez leur demander de vous présenter leur carte d'adhésion.

Si vous souhaitez en apprendre un peu plus sur nos missions et notre engagement, venez nous rencontrer le 4^{ème} dimanche de chaque mois entre 8H et 12H. Nous sommes en recherche de personnes motivées et intéressées pour venir renforcer notre équipe afin de garantir les secours de proximité.

Vous pourrez obtenir plus d'informations auprès de Dominique GEORGE, Chef de centre (06.84.10.23.20) ou de Nicolas HUMBERT, Adjoint au Chef de Centre (06.72.02.84.53).

Poubelles

Les employés municipaux sont de plus en plus souvent amenés à ramasser des poubelles non seulement sur la Zone industrielle de Grandrupt (entre Raon et Thiaville) mais aussi en forêt. Il faut savoir que sur la zone, les poubelles ne sont pas ramassées par Raon ou plutôt la CCVP (même si ponctuellement nous avons pu passer un accord avec eux) mais que ce sont Mickaël et Patrick, nos employés municipaux, qui consacrent du temps pour les ramasser, les entreposer et, comme cela a dû être fait une fois cet été tellement cela sentait mauvais, faire venir Véolia pour les retirer avant le mercredi, jour habituel du ramassage. Tout cela a un coût et c'est l'ensemble de la collectivité qui paie. Je vous entends déjà régir à ce billet en disant : « je ne vois pas pourquoi on écrit cela sur le thiaillois puisque ce sont les gens du voyage qui mettent les poubelles, ils n'ont qu'à être pénalisés, eux ! »

En fait il faut savoir que des sacs ont été ouverts et que ce sont des thiaillois qui les ont jetés sur la zone, car rien n'est plus simple que de jeter un sac s'il y en a déjà un ou deux et on arrive très vite à une quantité de sacs impressionnante. Je ne dis nullement que les gens du voyage n'en ont pas déposé quelques uns, mais il n'y a pas qu'eux ! En outre certains nous ont dit qu'ils les mettaient sur l'aire qui leur est réservée à Raon. Quant à la forêt c'est régulièrement qu'il faut aller en retirer et c'est vraiment une attitude inverse de la citoyenneté !!

C'est pourquoi dès maintenant quand un sac est trouvé et identifié, les propriétaires sont invités à venir les rechercher en mairie sous peine d'amende. Mais il est probable que très prochainement le Conseil Municipal délibère pour fixer un montant d'amende dès qu'on trouve un sac. A titre indicatif, les textes de loi donnent les indications suivantes :

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, vous risquez une [amende forfaitaire](#) de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

Textes de référence :

- [Code pénal : article R632-1](#) Non respect des conditions de collecte
- [Code pénal : article R633-6](#) Abandon et dépôt d'ordures
- [Code pénal : article R635-8](#) Abandon d'ordures transportées dans un véhicule
- [Code pénal : article R644-2](#) Encombrement permanent sur la voie publique

Balayage des rues

Une entreprise de balayage a été sollicitée pour faire un grand nettoyage des rues. Le prochain passage aura lieu les 27 novembre 2015 au matin. Pour que celui-ci soit le plus efficace possible, nous sollicitons votre participation citoyenne à trois niveaux :

- gratter l'herbe des caniveaux et la laisser sur place
- balayer vos trottoirs et en mettre les saletés dans le caniveau pour que la machine puisse les évacuer
- enfin **ne pas garer vos voitures** devant votre maison ce jour là, de manière à ce que la machine puisse passer en continu sur la rue



Sécurité

Rappel pour la sécurité de tous et en particulier des enfants, respectez le feu tricolore !!

- si vous conduisez à la vitesse autorisée à savoir 50km/h, il reste vert (sauf si des piétons demandent le passage et si les voitures venant en sens inverse ne respectent pas la vitesse réglementaire).
- En outre il reste très peu de temps au rouge (quelques secondes).
- Enfin, si des infractions se poursuivaient et si les parents et les enfants se rendant à l'école risquaient de se faire renverser par des automobilistes ne respectant pas le feu (ce qui a déjà failli arriver!), nous nous verrions dans l'obligation de faire venir la gendarmerie très régulièrement pour verbaliser



Nouveaux habitants

Monsieur et Madame Patrick Kernel ont emménagé au 19, rue Général Paradis le 15 octobre 2015 bienvenue à Thiaville

Recette de saison

Salade d'automne

Ingrédients

- 75 g de mâche,
- 100g d'haricots verts,
- 25g de graines de courge décortiquées,
- 150g de mozzarella
- 50g de tomates séchées,
- 1 échalote,
- De la ciboulette,
- 2 oeufs durs,
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique,
- Fleur de sel,
- Poivre au 5 baies.

Préparation

Faire cuire les haricots et les œufs pour qu'ils soient durs (environ 8mn). Laver la mâche et coupez-la. Couper l'échalote, la mozzarella et les tomates séchées en petits morceaux. Faire refroidir les haricots et l'œufs jusqu'à ce qu'ils soient tièdes. Présenter le tout dans un saladier : la mâche et les haricots verts (tièdes) coupés en 3 en-dessous ; ajouter les échalotes ; alterner ensuite tomates séchées et morceaux de mozzarella ; mettre l'œuf dur (tiède) au-dessus ; parsemer les graines de courge et la ciboulette par dessus. Préparer et présenter la vinaigrette à part : huile d'olive, vinaigre balsamique, fleur de sel et poivre.

On entreprend à Thiaville !

Aux « Confitures du Pré de la Scie » Portes ouvertes « Produits du Terroir »

Marie-Jeanne GUIZOT vous reçoit du 13 au 15 novembre 2015 de 9h à 19h
4 rue du Pré de la Scie 54120 LACHAPELLE – Tél 06 43 01 73 07

Venez découvrir des produits locaux, faire confectionner ou commander vos paniers garnis, suivant vos envies ou votre budget

Les fêtes approchent, venez puiser vos « idées cadeaux » parmi plus de 150 parfums de confitures et gelées « Maison », sans conservateurs et plus de 20 variétés de terrines, des champignons au naturel, des sirops ...

Tous les ans des nouveautés vous sont proposées !



Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :
Les mercredis :
4, 11, 18 et 25 novembre
2, 9, 16, 23 et 30 décembre

Eco sacs :
Les mardis :
3 et 17 novembre
1^{er}, 15 et 29 décembre



Déchetterie de la CCVC

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31
Web : <http://www.cvc54.fr/dechetterie>

Horaires d'ouverture :
Hiver : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi :
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères, les éco-sacs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCVC pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Vendredi: de 18h à 19h
(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Sorties

Cinéma de RAON : pour novembre:

- du 4 au 10 : Pan ; L'étudiante de monsieur Henry ; la planète merveilleuse de Chantal Goya (le 8 à 17h) ; Spectre (avant première nationale)
- du 11 au 17 : Spectre ; Mon roi
- du 18 au 24 : Hunger Games la révolte 2 ; Spectre
- du 25 au 31 : Le voyage d'Arlo ; The walk ; Hunger Games la révolte 2

Source : <http://www.cinematheatreraon.com/cinema/>

Cinéma de BACCARAT : pour novembre :

- 6 et 7 : Hôtel Transylvanie 2
- 13 et 14 : Mon Roi
- 20 et 21 : The walk
- le 26 : L'étudiante et Mr Henri à 14h30
- 27 et 28 : Les Nouvelles aventures d'Aladin

Source : www.ville-baccarat.fr

Agenda :

- 12 et 13 novembre : Spectacle du Collège au profit des Restos du Cœurs, à la Salle des Fêtes de Baccarat, à 20h.
- 19 novembre : Conférence « L'émancipation des femmes par le sport », à l'Hôtel de Ville de Baccarat, à 20h.

Sources : www.ville-baccarat.fr ; www.raonletape.fr

Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Isabelle LAHAYE, Frédéric THOMAS,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME

Imprimé en mairie

Ne pas jeter sur la voie publique